AOT PROFESSIONNELLES AU PORT DE PLAISANCE DE PORT-GRIMAUD EN VUE D'UNE EXPLOITATION ECONOMIQUE FAISANT L'OBJET D'UNE PUBLICITE SANS MISE EN CONCURRENCE - ANNEE 2024

ACTIVITE	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE	DUREE DE L'AOT	CONSIDERATIONS DE DROIT ET/OU DE FAIT	POSTE(S)	LONGUEUR EN ML
				PG2 N09;	12
		1 an 01/01/24 au 31/12/24	Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P	PG2 N10;	12
Entretien et réparation de	SAS AGENCE		Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la	PG2 N11;	12
bateaux; Maintenance à	MARITIME PEROT		situation existante concernant les activités professionnelles exercées	•	16
lot; Accastillage; Vente et	(A.M.P)		sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une	PG2 N73.2;	16
achat de bateaux			procédure de sélection préalable à venir.	PG2 N74.1;	16
				PG2 N74.2	16
				PG3-DE 13;	13
Achat, vente de navires de plaisance; Gestion,	SAS ARCADIE PLAISANCE DU GROUPE MAJOR GROUP	1 an 01/01/24 au 31/12/24		PG3-DE 15;	12
				PG3-DE 17;	12
				PG3-DE 18;	12
				PG3-DE 19;	12
				PG3-DE 20;	12
			Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P	PG3-DE 02;	12
			Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la	PG3-GB 20;	11
ocation de bateaux;			situation existante concernant les activités professionnelles exercées	PG3-GB 17;	11
Entretien et gardiennage			sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une	PG2-FS 14;	15
le navires de plaisance			procédure de sélection préalable à venir.	PG2-FS 26;	14
				PG2-FS 28;	15
				PG1-QC 20;	CATA 13
				PG1-QC 21;	CATA 11
				PG1-QC 22;	CATA 13
				PG1-QC 23;	CATA 12
				PG1-QC 24	CATA 12

Vente de bateaux neufs et d'occasion et tout accessoire y attenant; Entretien et location de bateaux	SOCIETE BSE	1 an 01/01/24 au 31/12/24	Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la situation existante concernant les activités professionnelles exercées sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une procédure de sélection préalable à venir.	PG1-GI 16; PG1-GI 07; PG1-GI 06; PG1-GI 05; PG1-GI 04	6.50 8 8 10 10
Import, export, achat et vent de yachts; Réparation des équipements vendus confiée à des sous-traitant	FRAUSCHER France	1 an 01/01/24 au 31/12/24	Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la situation existante concernant les activités professionnelles exercées sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une procédure de sélection préalable à venir.	PG1-QT 08; PG1-QT 09; PG1-QT 10; PG1-QT 11; PG1-QT 12; PG3-QT 13	8 10 8 10 8
Achat, vente, négoce de bateaux neufs et occasions; Location bateaux; Réparation et entretien bateaux	SOCIETE G&G	1 an 01/01/24 au 31/12/24	Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la situation existante concernant les activités professionnelles exercées sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une procédure de sélection préalable à venir.	PG1-FE 01; PG1-FE 02; PG1-FE 03; PG1-FE 04; PG1-FE 06; PG1-FE 06; PG1-FE 07; PG1-GA 09; PG1-PE 09; PG1-PE 14; PG1-PE 15	6.50 6.50 6.50 6.50 6.50 6.50 6.50 17 12

L'achat, la vente et la location de bateaux neufs et d'occasion; Le négoce de bateaux neufs et d'occasion; L'hivernage, le transport de bateaux neufs ou d'occasion; Et tous conseils liés à ces activités		1 an 01/01/24 au 31/12/24	Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la situation existante concernant les activités professionnelles exercées sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une procédure de sélection préalable à venir.	PG3-GRB 01; PG2 N 19	12 15
Vente, gestion et location de bateaux et de tout accessoires liés au nautisme; Réparation, entretien; Gardiennage et garage de tous bateaux; Armement, exploitation	ORGANISATION MOTONAUTIQUE VAROISE (O.MV)	1 an 01/01/24 au 31/12/24	Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la situation existante concernant les activités professionnelles exercées sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une procédure de sélection préalable à venir.	PG3-GRB 18; PG2-FS 20; PG2-FS 18; PG2-FS 17; PG2-FS 10	16 16 15 12 12
Location et vente de bateaux	OPENSEA	1 an 01/01/24 au 31/12/24	Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la situation existante concernant les activités professionnelles exercées sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une procédure de sélection préalable à venir.	PG1-C 10; PG1-C 11; PG1-C 12; PG1-C 15; PG1-CN 06; PG1-GA 10; PG1-FE 09; PG1-FE 08; PG1-FW 10; PG2-FW 11	7 7 7 8 8 7 7 4.5

PG2-CH 01; 8 PG2-CH 02; 8 PG2-CH 02; 8 PG2-N 48; 9 PG2-N 44; 9 PG2-N 50; 10 PG2-N 5
PG2-N 48; 9 PG2-N 44; 9 PG2-N 75.3; 10 PG2-N 50; 10 PG2-N 50; 10 PG2-N 60; 10 PG2-N 60; 10 PG2-N 05; 10 PG2-N 05; 10 PG2-N 05; 10 PG2-N 16; 11 PFG2-N 16; 12 PG2-N 16; 12 PG2-
Vente, location, gestion portant sur la navigation; Achat, vente de bateaux; Foutes prestations de services liées à ce secteur d'activités; Gardiennage, entretien, réparation; Courtage et expertise PG2-N 44; 9 PG2-N 75.3; 10 PG2-N 50; 10 Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P Considérations de droit : Délais nécessaires au dénouement de la PG2-N 05; 10 Situation existante concernant les activités professionnelles exercées PG2-N 06; 10 Sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une PG2-N 31; 11 PG2-N 75.2; 12
Vente, location, gestion portant sur la navigation; Achat, vente de bateaux; Toutes prestations de services liées à ce secteur d'activités; Gardiennage, entretien, réparation; Courtage et expertise Vente, location, gestion PG2-N 75.3; 10 PG2-N 50; 10 PG2-N 50; 10 PG2-N 60; 10 PG2-N 60; 10 PG2-N 05; 10
Vente, location, gestion portant sur la navigation; Achat, vente de bateaux; Toutes prestations de services liées à ce secteur d'activités; Gardiennage, entretien, réparation; Courtage et expertise PG2-N 50; 10 Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P PG2-N 60; 10 Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P PG2-N 60; 10 Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la PG2-N 05; 10 Situation existante concernant les activités professionnelles exercées PG2-N 06; 10 Sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une PG2-N 15; 12 PG2-N 75.2; 12
PG2-N 50; 10 Achat, vente de bateaux; Coutes prestations de services liées à ce secteur d'activités; Gardiennage, entretien, réparation; Courtage et expertise Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P PG2-N 60; 10 Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P PG2-N 60; 10 Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la PG2-N 05; 10 Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la PG2-N 06; 10 Situation existante concernant les activités professionnelles exercées PG2-N 06; 10 Sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une PG2-N 31; 11 PG2-N 75.2; 12
Achat, vente de bateaux; Foutes prestations de services liées à ce secteur d'activités; Gardiennage, entretien, réparation; Considerations de droit : 4eme de l'article L.2122-1-2 du CG3P PG2-N 60; 10 Considerations de droit : 4eme de l'article L.2122-1-2 du CG3P PG2-N 60; 10 Considerations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la PG2-N 05; 10 SARL TRINI MARINE (NOM COMMERCIAL TOP CHARTER) 1 an 01/01/24 au 31/12/24 TOP CHARTER) 1 an 01/01/24 au 31/12/24 TOP CHARTER) 1 an 01/01/24 au 31/12/24 TOP CHARTER) 1 considerations de droit : 4eme de l'article L.2122-1-2 du CG3P PG2-N 60; 10 Considerations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la PG2-N 05; 10 Situation existante concernant les activités professionnelles exercées PG2-N 06; 10 Sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une PG2-N 31; 11 PG2-N 75.2; 12
Foutes prestations de services liées à ce secteur d'activités; Gardiennage, entretien, réparation; SARL TRINI MARINE 1 an 5 situation existante concernant les activités professionnelles exercées PG2-N 05; 10 situation existante concernant les activités professionnelles exercées PG2-N 06; 10 sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une PG2-N 31; 11 procédure de sélection préalable à venir. PG2-N 15; 12 PG2-N 75.2; 12
services liées à ce secteur d'activités; Gardiennage, entretien, réparation; (NOM COMMERCIAL 01/01/24 au 31/12/24 TOP CHARTER) 01/01/24 au 31/12/24 sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une PG2-N 31; 11 procédure de sélection préalable à venir. PG2-N 15; 12 PG2-N 75.2; 12
TOP CHARTER) sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une PG2-N 31; 11 PG2-N 15; 12 PG2-N 75.2; 12 Courtage et expertise
procedure de selection prealable a venir. PG2-N 15; 12 entretien, réparation; PG2-N 75.2; 12 Courtage et expertise
PG2-N /5.2; 12
Courtage et expertise PG2-N 16; 12
PG2-N 18; 12
PG2-N 17; 12
PG2-N 75.1; 13
PG2-N 74.3 15
PG3-GRC 05; 14
PG3-GRC 06; 14
PG1-QH 01; 20
PG2-FS 12; 12
Organisation d'activités Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P PG3-MA 58; 12
sportives et de loisirs; Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la PG3-MA 57; 13
Location de bateaux; 1 an Situation existante concernant les activités professionnelles exercées PG3-MA 80; 13
Prestation de services 01/01/24 au 31/12/24 sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une PG2-N 68; 13
dans le domaine des loisirs procédure de sélection préalable à venir. PG2-N 20; 16
nautiques PG1-QH 08; 22
PG1- QC 08; 23
PG1-PE 24; 15
I U1-T L Z4, IJ
PG1-QH 09 21

Nettoyage des embarcations; Service de conciergerie pour répondre aux besoins spécifiques des clients; Proposition de WAJER SERVICES services de capitaine; France Assistance technique pour assurer le bon fonctionnement et l'entretien des bateaux	1 an 01/01/24 au 31/12/24	Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la situation existante concernant les activités professionnelles exercées sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une procédure de sélection préalable à venir.	PG2-N 39A; PG2-N 37; PG2-N 36; PG2-N 36; PG2-N 76.1; PG2-N 38; PG2-N 76.3/77.1; PG2-N 77.2/77.3; PG3-GRB 16; PG3-GRB 22; PG1-PL;	16LS 16
			PG 1-TE 01; PG2-038;	

				PG3-MA 27;	13
' '		1 an 01/01/24 au 31/12/24		PG3-MA 26;	13
				PG3-MA 25;	13
				PG3-MA 24;	13
				PG3-MA 23;	13
				PG3-MA 22;	13
				PG3-MA 21;	13
				PG3-MA 20;	13
			Considérations de drait : Aème de llertiele L 2122 1 2 du CC2D	PG3-MA 19;	13
			Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P	PG3-MA 16;	14
			Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la	PG3-MA 15;	14
			situation existante concernant les activités professionnelles exercées	PG3-MA 14;	18
			sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une	PG3-MA 13;	18
			procédure de sélection préalable à venir.	PG3-MA 12;	18
				PG3-MA 10;	18
				PG3-MA 09;	18
				PG3-MA 08;	18
				PG3-MA 07;	13
				PG3-MA 06;	13
				PG3-MA 05;	11
				PG3-MA 04;	11
				PG3-MA 03	11

Location de bateaux; Gardiennage de bateaux; Gestion et entretien bateaux	PRESTA MARINE	1 an 01/01/24 au 31/12/24	Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la situation existante concernant les activités professionnelles exercées sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une procédure de sélection préalable à venir.	PG1-FE-PM; PG1-FE-PM; PG1-FE-PM; PG1-FE-PM; PG1-FE-PM; PG1-FE-PM; PG1-FE-PM; PG1-FE-PM; PG1-FE-PM;	4.6 4.6 4.6 4.6 5.5 6 6
L'achat, la location et la vente de bateaux	NAUTIC PORT GRIMAUD	1 an 01/01/24 au 31/12/24	Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la situation existante concernant les activités professionnelles exercées sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une procédure de sélection préalable à venir.	PG1-QG 01; PG1-QG 02; PG1-QG 03; PG1-QG 04; PG2-FS 07	9

Levage, manutention, gardiennage, tirage à terre, mise à l'eau de bateaux, négoce et location de bateaux, entretien, réparation, maintenance	SAS SOCIETE DE MANUTENTIONS NAVALES DE PORT GRIMAUD	1 an 01/01/24 au 31/12/24	Considérations de droit : 4ème de l'article L.2122-1-2 du CG3P Considérations de fait : Délais nécessaires au dénouement de la situation existante concernant les activités professionnelles exercées sur le domaine public portuaire, d'une part et à l'engagement d'une procédure de sélection préalable à venir.	PG3-GRA 03; PG3-GRA 04; PG2-CH 03; PG2-CH 04; PG2-N52; PG2-N01; PG2-N02; PG2-N12; PG2-N14; PG2-N13; PG2-N3; PG2-N28; PG2-N29; PG2-N29; PG2-N24; PG2-N71.1; PG2-N71.2; PG2-N71.3; PG2-N71.3;	
				PG2-N71.3;	17
				•	
				PG2-N70.3; PG2-N70.1;	
				PG2-N70.1; PG2-N70.2;	19
				PG2-N70.2; PG2-DARSE	19 65m²
				FUZ-DANSE	OSIII